

Bassin du Gardon d'Alès

Zonage réglementaire

Commune de
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

Fond de plan : Cadastre de la commune		Echelle : 1 / 5 000 0 25 100 m
	FU = zone urbanisée inondable par un aléa fort	ME 04 06 26 INGER ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES Inzède Le Guesc - Parc Estelle 17 rue de France - CS2030 34090 Montpellier Cedex 2
	FUd = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort	
	MU = zone urbanisée inondable par un aléa modéré	
	MUd = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré	
	N-U et N-Ud = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort	
	N-Um et N-Udm = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré	
	R-U = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé	
	R-Ud = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé	
	Limite communale	
	Profil en travers	
Réalisé par : L. Coucq - Dessinateur		Vérifié par : Philippe Lanier - Chargé d'études
28 / 09 / 2010		Modifications
Fichier :		Plan imprimé :

SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS